



# Soléa

# CARACTERISTIQUES TECHNIQUE DE LA LIGNE



**FONCTIONNEMENT**

**TRAJETS**

**HORAIRES & FREQUENCE**

**RELEVÉ**

**VEHICULE**

**CONDUITE & ECO-CONDUITE**

**PRISE EN CHARGE DES CLIENTS**

**TARIFICATION**



# FONCTIONNEMENT

La navette permet d'accompagner la marche à pied en centre-ville et de faciliter les accès aux commerces pour tous. Elle répond ainsi à deux besoins principaux :

- Desserte des parkings périphériques au centre-ville (**Porte Haute, Maréchaux, Trois -Rois**)
- Accès au marché via l'arrêt « **Marché** »



# TRAJETS

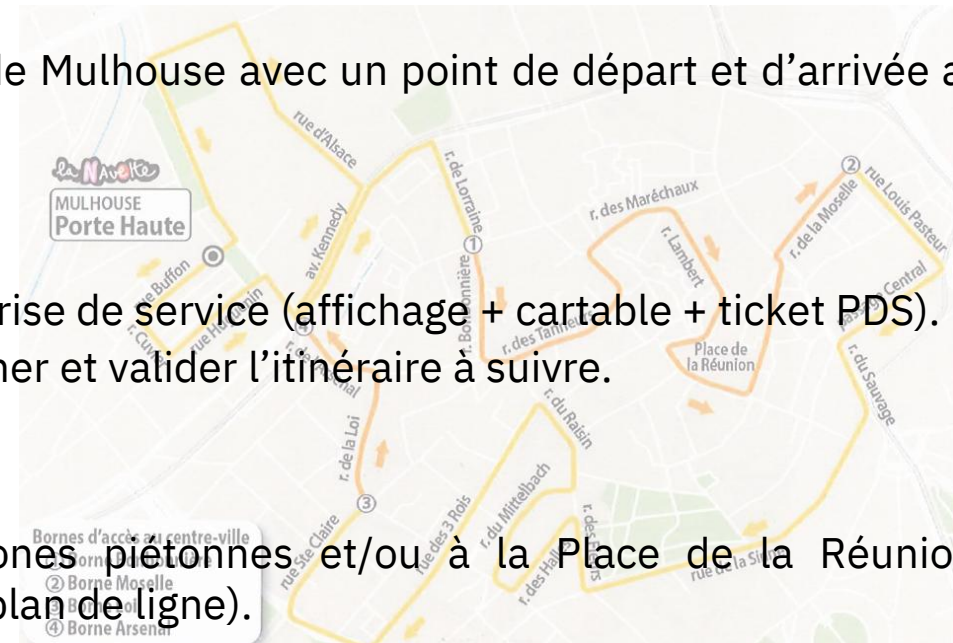
La Navette Centre Ville effectue une boucle au centre-ville de Mulhouse avec un point de départ et d'arrivée au parking Porte Haute.

## ➤ Déviation :

- **Prévue** : une information sera fournie au CR lors de la prise de service (affichage + cartable + ticket PDS).
- **Imprévue** : le conducteur appellera le PCC pour l'informer et valider l'itinéraire à suivre.

## ➤ Substitution :

- Dans le cas d'évènements bloquant l'accès aux zones piétonnes et/ou à la Place de la Réunion, trois itinéraires de substitutions sont disponibles (voir plan de ligne).



# HORAIRES ET FREQUENCE

	LUNDI	MARDI AU SAMEDI	DIMANCHE ET JOUR FERIE
PREMIER DEPART	14h00	10h00	PAS DE CIRCULATION
DERNIER DEPART	19h00		

- *Pour faciliter la gestion de la navette sur le parcours et l'articulation des deux véhicules, seuls les horaires de départ (Porte Haute) sont définis et affichés. La navette fonctionne selon un rythme de régularité défini à 20 minutes.*

ALLER / RETOUR  
30 min



**Retard  $\geq$  10 min :**  
**Appel PCC**

BATTEMENT  
10 min



# RELEVÉ & SANITAIRE



Stationnement du véhicule de service



Emplacement des sanitaires

## ➤ Trajet HLP relève :

- Emprunter les trajets HLP de la NCV pour rejoindre le terminus et pour rentrer au CEM.
- Stationner le véhicule de service à l'arrêt en bout du zébra jaune.

## ➤ Sanitaire :

- Les toilettes se trouvent à hauteur de la caisse automatique du parking Porte Haute.
- Ne dispose pas de fontaine à eau.

# VEHICULE



## ➤ Type :

- **2 véhicules électriques de type « BLUEBUS 22 » (n° 71 & n°72).**

## ➤ Capacité :

- **22 passagers** : 9/10 places assises dont **1 PMR** + 12/13 places debout.
- **19 passagers** : 9 places assises dont **1 UFR** et **1 PMR** + 10 places debout.



## ➤ Accès et sortie zone piétonne :

- Au niveau des bornes, une lecture optique de la plaque d'immatriculation permet de baisser les plots.
- Une télécommande à bord du véhicule (Bluebus 22) ou la présentation du badge à la borne (récupéré à chaque prise de service) permettra aussi de faire baisser les plots.

# CONDUITE ET ECO-CONDUITE

Du fait de la circulation en secteur piétonnier, une conduite prudente et « presque au pas » doit être appliquée. La cloche de ville sera utilisée si nécessaire pour alerter les piétons.  
**Attention aux rétroviseurs très bas de la NCV !**



\*\*\*

L'autonomie du Bluebus 22 est liée à la quantité d'énergie embarquée dans les batteries. Le type de conduite influence la consommation du véhicule de façon notable. À ce titre, le véhicule est équipé d'un système de récupération d'énergie. Lorsque le conducteur relâche l'accélérateur, l'énergie pour ralentir est récupérée par le moteur et réinjectée pour recharger les batteries. Ceci garantit une plus grande autonomie et une meilleure longévité des freins.



# PRISE EN CHARGE DE LA CLIENTELE & TARIFICATION

la Navette  
Comment ça marche ?

**FRÉQUENCE**  
Passage toutes les 15 min de 10h à 19h, du mardi au samedi (le lundi de 14h à 19h).

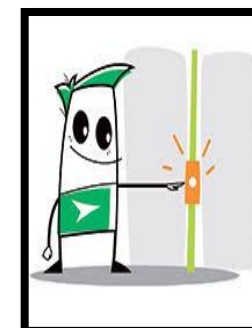
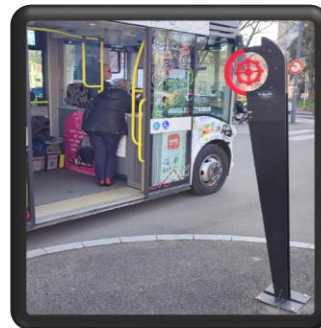
**À LA DEMANDE**  
Je monte, je descends, quand je veux ! Faites signe au conducteur pour arrêter la Navette.

**GRATUITÉ**  
L'accès à la Navette est gratuit. Une urne, à l'intérieur du bus, vous permet de contribuer librement au profit d'associations locales.

**ACCESSIBILITÉ**  
Plancher bas, accès aux fauteuils roulants.

**ENVIRONNEMENT**  
2 minibus électriques, Zéro pollution.

- Le fonctionnement de la **NCV** n'est pas basé sur les mêmes principes que les autres lignes régulières classiques :



- **Participative** : l'accès à la navette est gratuit. Une urne, à l'intérieur du bus, permet de contribuer librement au profit d'associations locales.

